

Edito de Daniel Panetto : "Compléments de rémunération semestriels, ils arrivent !"

mar 19/04/2022 - 17:40



Chère consœur, cher confrère,

Depuis 1994, l'amélioration de la rémunération des marchands de presse est le fruit de l'action constante de Culture Presse. Le système actuel a été défini par le plan 2015-2017 qui porte la rémunération possible jusqu'à 28,5%.

Notre rémunération de marchand de presse spécialiste s'effectue en deux fois : une première fois au fil de nos relevés hebdomadaires, et une seconde fois à l'occasion du versement des compléments de rémunération semestriels qui nous sont dus.

Chaque semestre je contacte les SADP* pour m'assurer qu'elles seront au rendez-vous de leurs engagements. Interrogés par nos élus lors du récent Congrès, Sandro Martin, Directeur général de France Messagerie, et José Ferreira, Président de MLP, ont confirmé que les chèques relatifs au complément de rémunération du second semestre 2021 seront expédiés à partir du 19 avril.

Ainsi, nous devrions recevoir nos chèques avant la fin du mois, dans les délais globalement convenus avec les SADP.

*Sociétés agréées de distribution de la presse (anciennes Messageries de presse)